

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Nous comptons sur votre compréhension.



Le mot du Président

Chères et chers membres du conseil de Fondation, partenaires, bénévoles et collaborateurs,

C'est avec un profond sentiment d'accomplissement que je vous présente le rapport d'activité de la Fondation Point d'Eau pour l'année 2023. En tant que Président de cette organisation dévouée, je suis fier de partager avec vous les réalisations remarquables et les défis surmontés au cours de cette période.

L'année 2023, avec ce déménagement tant attendu, a été une année de défis sans précédent, mais également une année de résilience et de détermination pour notre équipe. Malgré les obstacles rencontrés, nous avons maintenu notre engagement envers notre mission fondamentale : fournir des services de soins de santé, d'hygiène et d'orientation à ceux et celles qui en ont le plus besoin, tout en mettant l'accent sur la dignité, le respect et l'inclusion.

Au cours de cette année, notre centre médico-social à bas seuil a continué d'être un phare de soutien et d'espoir pour les membres les plus vulnérables de notre communauté. Grâce à nos nombreuses prestations et nos initiatives, nous avons touché la vie de milliers de personnes, leur offrant une écoute, des soins de qualité et des ressources précieuses pour les aider à surmonter leurs difficultés.

Dans ce rapport, vous découvrirez un aperçu de nos activités diversifiées, de nos résultats et de l'impact tangible que nous avons eu sur la vie des individus et des familles qui nous sollicitent. Nous examinerons également les défis auxquels nous avons été confrontés et les stratégies que nous avons adoptées pour les surmonter, tout en jetant un regard vers l'avenir et en explorant les opportunités qui se présentent à nous.

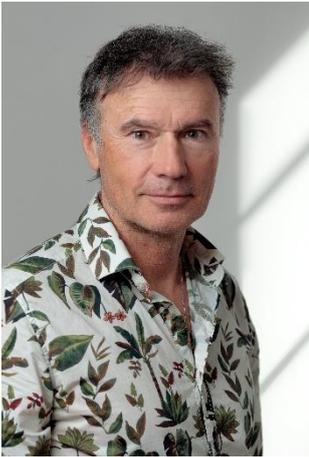
Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à faire de 2023 un succès. De nos précieux bénévoles et membres du personnel dévoués à nos généreux donateurs et partenaires. Chaque personne impliquée dans notre mission a joué un rôle essentiel dans notre réussite collective.

Ensemble, nous avons franchi des obstacles, surmonté des difficultés et inspiré l'espoir chez celles et ceux qui en avaient le plus besoin. Soyons fiers du travail accompli ensemble et confiants dans notre capacité à poursuivre notre mission : soutenir les plus fragiles.

Merci pour votre soutien indéfectible et votre engagement envers la Fondation Point d'Eau. Je suis impatient de poursuivre notre mission ensemble et de continuer à œuvrer pour un monde où chaque individu est traité avec dignité, compassion et respect.

Avec mes sincères salutations,

Alexandre de Saugy
Président



Chères lectrices, chers lecteurs,

Créée en 1999, la Fondation Point d'Eau Lausanne, reconnue de pure utilité publique, a pour mission de venir en aide aux plus démunis. Comptant sur une équipe pluridisciplinaire et majoritairement bénévole, ainsi que sur une équipe de 16 salariés représentant 10 EPT (emploi à plein temps), notre soutien s'adresse à des usagers sans distinction de statut légal, de religion, de nationalité, qu'ils soient migrants ou autochtones, apprentis, étudiants, familles monoparentales, à l'AVS ou SDF, petits indépendants. Tous seront reçus par l'équipe du PEL. Certains peuvent vivre temporairement dans la précarité et d'autres tombent dans la pauvreté pour une longue durée. Nous les accueillons et tentons de leur apporter une réponse adaptée à leur situation, dans une relation basée

sur le respect, l'estime et la confidentialité, permettant ainsi de nouer des liens de confiance.

Nous continuons à proposer nos 3 axes de prestations : l'hygiène (machines à laver et séchoirs, douches, local de coiffure), l'orientation sociale et des soins de santé diversifiés. Fenêtre d'observation des problématiques sociétales, le Point d'Eau constate que les besoins, notamment en soins de santé sont, hélas, toujours plus importants. Le PEL demeure un centre incontournable pour Lausanne et son canton et une référence au niveau suisse, tant par la diversité que par la qualité des prestations proposées.

Les nouveaux locaux

Nos anciens locaux, à l'avenue de Morges 26, étaient devenus problématiques. Non seulement l'espace (250m²) était trop exigu au vu des nombreuses prestations proposées mais la configuration des locaux ne nous permettait plus de travailler dans des conditions normales (nuisances sonores, cabinets et bureaux sans fenêtre et sans accès à la lumière naturelle, pas de séparation entre les prestations d'hygiène et celles des soins de santé, etc.). Finalement, après 6 ans de recherches et 2 ans pour préparer le projet, trouver les financements et transformer les nouveaux locaux, la Fondation Point d'Eau Lausanne a déménagé le 1er août 2023 à l'av. d'Echallens 123, 1004 Lausanne.

Ces nouveaux locaux avec, entre autres, des cabinets de soins de santé plus nombreux et plus spacieux, nous permettent de travailler dans de meilleures conditions. L'ouverture d'un 2^{ème} cabinet dentaire, financé par la DGS (Direction générale de la santé), nous a permis de diminuer le temps d'attente parfois fort long, pour la prise d'un rendez-vous pour une population qui n'a pas d'autre alternative que de se soigner au PEL. Pour atteindre cet objectif, des efforts importants seront mis en œuvre pour la recherche de nouveaux thérapeutes bénévoles.

Avec ce nouveau centre, nous souhaitons continuer à développer la prévention qui est malheureusement encore le parent pauvre de notre médecine.

La vie n'a pas de prix mais elle a un coût de plus en plus élevé !

Malheureusement, les inégalités continuent de se creuser. De plus en plus de familles et de ménages de la classe moyenne peinent à boucler leurs fins de mois. Une situation qui, si elle venait à s'aggraver, menacerait la cohésion sociale. Les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique (juin 2023) sont inquiétants : 8,7% de la population suisse, soit 745'000 personnes, vit sous le seuil de pauvreté (2279 francs par mois pour une personne seule) et le risque de pauvreté atteint 15,6%, soit 1,34 million de personnes. Près d'un cinquième des personnes vivant en Suisse ne peut même pas faire face à une dépense inattendue de 2'500 francs.

Le cumul des augmentations des loyers, des primes maladies, des transports, de l'alimentation a des effets collatéraux. Il crée une forme d'inquiétude, de tensions généralisées et des

conséquences sur l'accès aux soins de santé. Ainsi, une frange de la classe moyenne glisse vers une précarisation. Les familles ont surtout de la peine avec le remboursement de leurs dettes, notamment des frais de maladie imprévus.

Par conséquent, nous observons toujours plus de citoyens renonçant à certains soins de santé en raison de l'impossibilité de payer la franchise ou les quotes-parts. Même en cas de graves souffrances psychiques, on évite d'entreprendre une thérapie. Quant aux opérations, elles sont parfois repoussées durant des années malgré les douleurs. Toute la société est concernée, car les conséquences engendrent des coûts très élevés.

Les bénévoles

Ce qui contribue le plus à rendre les êtres humains heureux ? Les relations aux autres.

Aider diminue les états anxieux, active le système de récompense du cerveau, donne de l'énergie et combat les douleurs. Les personnes diminuées dans leur santé vont mieux quand elles peuvent aider. Pareil pour les aînés. Lorsque qu'ils peuvent jouer leur rôle de grands-parents ou soutenir des personnes, leur état et leur longévité s'en trouvent améliorés. Voici, entre autres, de bonnes raisons pour s'engager au sein de notre Fondation !

Face à une demande de prestations ne cessant d'augmenter, nous continuons à rechercher principalement des dentistes, des ostéopathes, des physiothérapeutes, des podologues, des médecins spécialisés (notamment des gastro-entérologues, dermatologues et ophtalmologues) ainsi que des collaborations avec des cliniques pour un certain nombre d'examen. Au Point d'Eau, les bénévoles choisissent librement leur temps de présence, certains n'y consacrant, par exemple, qu'une demi-journée par mois. Ils ont aussi la possibilité de suspendre ou d'arrêter très rapidement leur bénévolat. N'hésitez pas à nous contacter pour une visite du centre. L'augmentation des thérapeutes bénévoles nous permettrait de diminuer le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous qui peut s'élever à plusieurs semaines, voire plusieurs mois, pour certains soins de santé.

J'en profite pour remercier vivement nos 140 bénévoles qui nous permettent de proposer une palette de prestations, que ce soit pour l'hygiène ou les soins de santé, ceci pour un coût modique.

L'informatique

Un investissement financier important est désormais consacré à ce secteur. La gestion et la sécurité du parc informatique devient désormais une priorité pour chaque entreprise, association ou fondation. Durant des années, cette tâche a été menée avec rigueur et un énorme investissement par un seul bénévole à qui va toute notre gratitude. Désormais, même si nous pouvons continuer à bénéficier de ses conseils, nous avons pris la décision de déléguer cette tâche à une entreprise professionnelle. J'en profite également pour remercier un autre bénévole qui nous a conseillé pour nos besoins et nos acquisitions pour le choix de l'entreprise gérant notre parc informatique.

Sécurité et protection de la santé au travail (concept MSST)

Avec ce déménagement, nous allons prochainement revoir les mesures de sécurité et protection de la santé au travail (concept MSST) qui avaient été mises en place dans les anciens locaux afin de s'assurer de leur pertinence dans notre nouveau centre.

Une ancienne collègue infirmière à la retraite, après avoir œuvré pendant plus de 20 ans au sein du Point d'Eau, est devenue notre Personne de Confiance en Entreprise (PCE). Avec son expérience et ses nombreuses formations dont celle en systémique, elle sera à disposition du personnel pour des éventuels entretiens confidentiels.

En marge d'une aide financière essentielle de l'Etat de Vaud, seule une augmentation de la récolte de fonds nous permettra d'assurer à l'avenir un niveau élevé de prestations à des tarifs modiques. Pour maintenir cet élan, nous souhaitons également remercier vivement les très nombreux et fidèles bénévoles ainsi que l'équipe des salariés en leur disant combien nous apprécions leur engagement et leurs compétences.

Nos remerciements vont également à :

- la Loterie Romande pour son soutien significatif sans lequel nous n'aurions pas pu financer ce déménagement ;
- la Fondation philanthropique Sandoz ;
- les Retraites Populaires ;
- La Fondation GIVEKA
- L'ASPEL et son président Jean-Baptiste Heinzer (Association de Soutien au Point d'Eau de Lausanne).

Je ne saurais conclure sans remercier également :

- la DGS (Direction générale de la santé) ;
- les membres du Conseil de Fondation et du Comité de Direction, ainsi que son président Alexandre de Saugy ;
- les organisations qui participent à cette belle aventure, soit depuis le début, soit en cours de route, à savoir : le Département de la santé publique du Canton de Vaud, la Fondation philanthropique Jules Rey, le fonds Dr Secrétan, l'Ordre de Malte et l'Ordre de Saint-Jean, Pro Fa, Caritas, FEDEC-VD, la Fondation Compétences Bénévoles, le Rotary Club, le Zonta Club Lausanne, Bénévolat Vaud, ainsi que de nombreux autres partenaires ;
- les nombreux autres soutiens qui nous permettront de poursuivre notre mission d'aide aux personnes les plus démunies.

Je vous invite à présent à découvrir dans les pages suivantes la diversité de nos prestations.

A vous toutes et tous, un chaleureux merci.

François Chéraz
Directeur

L'équipe du Point d'Eau est composée de 21 salariés représentant 10 EPT et 142 bénévoles

L'équipe des salariés est composée de :

- 1 directeur
- 1 directrice adjointe
- 1 secrétaire administrative
- 2 travailleurs sociaux responsables des prestations d'hygiène
- 1 travailleuse sociale
- 2 réceptionnistes
- 4 infirmières et 1 infirmier
- 1 hygiéniste dentaire
- 5 assistantes dentaires
- 2 civilistes

L'équipe des bénévoles est composée de 140 bénévoles :

- 40 bénévoles d'accueil (ce chiffre fluctue au cours de l'année)
- 19 médecins généralistes et spécialistes consultant au centre
- 39 médecins spécialistes à qui nous adressons des patients
- 3 pharmaciennes
- 3 infirmières spécialisées en : diabétologie, accompagnement psychologique, nutrition
- 12 médecins dentistes
- 1 dentiste chirurgienne
- 1 assistante dentaire
- 1 technicien dentaire
- 3 ostéopathes diplômés
- 9 masseurs
- 3 podologues
- 2 psychologues
- 1 informaticien
- 1 assistant social en collaboration avec Caritas
- 1 intervenante de PROFA pour la prévention des maladies IST
- 1 coiffeuse

Le fonctionnement du PEL se répartit autour de cinq axes :

- 1. les prestations d'hygiène, les bénévoles d'accueil et la coiffure**
- 2. l'orientation sociale**
- 3. les consultations infirmières et médicales**
- 4. les consultations de soins dentaires**
- 5. les consultations d'ostéopathie, de médecine traditionnelle chinoise, de massage thérapeutique et de podologie**

1. Hygiène

Ce secteur comprend les douches et la buanderie gérées par les bénévoles d'accueil.

1.1 Buanderie



La buanderie est composée de 19 machines : 8 machines à laver de type industriel et 11 séchoirs. Cette prestation est proposée tous les jours de la semaine, soit durant les 6 heures d'ouverture quotidienne du centre. Les lundis de 13h00 à 19h00 et les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h00 à 16h00. Ces deux horaires différents permettent ainsi de toucher un plus grand nombre d'utilisateurs.

Nous avons fait l'acquisition d'une grande machine à laver qui nous permet désormais de laver également les grandes couvertures ainsi que les sacs de couchage.

Afin de permettre à un maximum d'utilisateurs de bénéficier de cette prestation, la règle est d'une machine par personne, les enfants accompagnant les parents comptent et peuvent aussi obtenir une machine. Cette mesure qui peut sembler limitative permet toutefois aux nombreuses personnes qui n'ont parfois que les habits qu'elles portent sur elles de faire une machine le jour même.

Pour 1 franc, les usagers peuvent donc laver et sécher leur linge. Nous mettons à leur disposition la poudre à lessive.

Bien que les bénévoles d'accueil soient toujours présents pour garantir le bon fonctionnement de la buanderie, nous demandons aux usagers de s'occuper eux-mêmes de leur linge, soit de le mettre et de le sortir des machines et des séchoirs.

Cette prestation qui a sensiblement diminué durant la période de la pandémie, afin de respecter les mesures de sécurité édictées par les autorités sanitaires, reprend de son importance.

Nous en profitons pour remercier les nombreux bénévoles d'accueil qui ont la charge de gérer cette prestation.

1.2 Douches



Nos nouveaux locaux, nous ont permis d'augmenter le nombre de douches (4 douches pour les hommes et 2 pour les femmes). Les hommes représentent toujours plus de 90% des utilisateurs et sont pour la plupart des SDF. En outre, la séparation entre la partie des hommes et celle des femmes est bien plus claire au grand bénéfice de ces dernières.

Depuis l'apparition de la pandémie Covid-19, nous avons renoncé à la contribution de CHF 1.- pour cette prestation qui est devenue gratuite. En effet, pour ce service, nous accueillons la tranche de la population la plus défavorisée et vulnérable. Ce sont avant tout des hommes, SDF ou des migrants en situation irrégulière et parfois quelques autochtones qui se débrouillent pour squatter, soit chez des amis, soit dans des structures d'accueil d'urgence. Il nous arrive parfois de rencontrer des personnes vivant provisoirement dans leur voiture.

Nous mettons à disposition de nos usagers le linge de toilette, un peignoir, du savon, du shampoing, un rasoir, de la mousse à raser, de l'eau de Cologne, un sèche-cheveux, un fer à repasser et des habits, en fonction des donations.

Les bénéficiaires ont droit à l'utilisation des douches pendant 20 minutes afin de permettre une bonne rotation. Celles-ci sont toutes individuelles et également équipées d'un lavabo.

1.3 Bénévoles d'accueil



Depuis le déménagement du PEL, en août 2023, l'espace Hygiène / Buanderie, se trouve dans un local indépendant, beau, moderne, clair, avec une salle d'attente agréable et une équipe toujours aussi investie.

Le travail à la buanderie n'a pas changé ; accueil des personnes, explications si nécessaire, les bénévoles les aident à mettre leur linge en machine et les préviennent lorsqu'il faut utiliser le séchoir. Il y a aussi les douches, les douches hommes sont maintenant bien séparées des douches femmes, ce qui fait que celles-ci en profitent davantage.

Ceci est l'aspect purement « technique » de notre mission, mais il y a plus ; mettre les usagers en confiance si besoin, la plupart se sentent chez eux avec l'équipe et dans ce nouveau lieu qu'ils apprécient. Il y a toujours sur place un collaborateur et un civiliste, en plus du bénévole. Certains usagers viennent souvent au PEL, connaissent bien ceux qui les accueillent, se livrent, racontent, il y a une grande écoute ici et jamais de jugement.

Pour d'autres personnes, c'est plus compliqué, il faut respecter leur réserve et attendre qu'ils s'approvoient et puissent, peut-être, déposer un peu de leurs soucis, de leur histoire.

Auprès des bénévoles d'accueil, si différents qu'ils soient les uns des autres, on trouve toujours de la générosité, de la bienveillance et des compétences multiples.

Et aussi de la douceur, ces petits moments, échanges, qui apaisent le cœur.

La douceur, ce n'est pas l'aventure et pourtant, quelle force elle nous procure ... On a tout à gagner à la rechercher, à en prendre soin et surtout à la partager.

Christine Landolt
Responsable des bénévoles d'accueil

1.4 Coiffure



Dans notre nouveau centre, un véritable salon de coiffure a été aménagé et, nous pouvons enfin délivrer une prestation très appréciée par nos usagers.

Cette prestation est assurée par une coiffeuse professionnelle. Celle-ci comprend uniquement des coupes simples aussi bien pour les adultes que pour les enfants.

Nous souhaitons non seulement maintenir cette prestation mais également la développer. Si nous avons eu de la peine à trouver des coiffeuses, depuis le déménagement, plusieurs bénévoles, dont des coiffeurs, devraient nous rejoindre dès le début 2024.

2. Accueil, information et orientation



Depuis le déménagement dans nos nouveaux locaux, nous avons accueilli des centaines d'usagers qui, pour diverses raisons, viennent dans notre centre médico-social.

Nos usagers arrivent avec une variété de besoins : certains cherchent à soulager leurs maux physiques et d'autres ont besoin d'orientation pour trouver un logement ou un emploi qui leur offre une liberté financière. Beaucoup recherchent également de l'aide pour comprendre le système de santé suisse et gérer l'administration de leur foyer. Ce qui peut sembler simple pour certains est extrêmement complexe pour d'autres.

Nous accueillons aussi les personnes cherchant à apprendre le français pour mieux s'intégrer dans leur nouvelle communauté, ou encore celles souhaitant simplement être écoutées et partager leurs expériences dans ce nouveau pays où elles sont venues chercher de nouveaux horizons.

Notre centre est également ouvert aux Suisses se trouvant en difficulté financière. Ces difficultés les empêchent de couvrir des dépenses importantes telles que les soins bucco-dentaires ou les consultations chez un podologue ou un ostéopathe, car leur caisse maladie ne couvre pas ces services.

Par exemple, le cas de Madame Ivette (prénom d'emprunt), une citoyenne suisse de 77 ans qui s'est tournée vers notre Fondation car elle avait besoin d'une prothèse partielle et de sept dents. Malheureusement, ses revenus n'étaient pas suffisants pour payer ce traitement, car, en raison d'une dette non honorée, son revenu a été réduit de CHF 1'370.00, une somme virée directement à l'Office des poursuites. Madame Ivette ressentait de la honte à cause de l'absence de certaines dents, ce qui la poussait à éviter de sortir de chez elle et à peu communiquer avec le monde extérieur, en plus d'avoir des difficultés pour manger. Bien qu'elle ait déposé une demande de prestations complémentaires, elle n'avait pas encore reçu de réponse.

Grâce aux Fondations qui collaborent avec le Point d'Eau, nous avons pu financer la prothèse et Madame Ivette a retrouvé son sourire.

Madame Juana (prénom d'emprunt) est venue en Suisse pour vivre avec sa fille unique et ses petits-enfants mineurs. Elle s'occupe d'enfants pour gagner un peu d'argent pour ses dépenses personnelles. Étant donné que les revenus de la famille sont très faibles, il est difficile pour la patiente de payer les frais de sa prothèse dentaire d'une valeur de CHF 1'160.00. Grâce à l'intervention d'une Fondation, nous avons pu couvrir la prise en charge des frais dentaires.

Monsieur Jean (prénom d'emprunt) a reçu une sommation de payer avant une mise en poursuite. Il s'agissait de plusieurs petits montants, qui, cumulés, représentaient un total d'environ CHF 200.00. Dans ce genre de situation, le plus urgent est d'éviter la mise en poursuite. En effet, si ce Monsieur souhaite un jour faire une demande de régularisation, une mise en poursuite, aussi petit que soit le montant, pourrait suffire à lui refuser l'octroi d'un permis de séjour. La priorité était donc d'éviter une mise en poursuite. Nous avons contacté l'assurance maladie et avons demandé de suspendre le paiement des factures pour quelques mois. Ensuite, nous avons établi un plan de paiement raisonnable avec l'assurance-maladie au vu de ses maigres revenus. Nous l'avons revu quelques mois plus tard. Entretemps, il avait trouvé un travail et avait pu payer ses mensualités et ainsi éviter une mise en poursuite.

Au Point d'Eau, nous nous engageons à continuer d'offrir un soutien à tous nos usagers, leur apporter notre aide pour surmonter leurs difficultés et améliorer leur qualité de vie. Nous remercions profondément les Fondations et entités qui rendent notre travail possible.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude à tout le personnel bénévole qui contribue à faire de notre mission une réalité. Leur dévouement et leur compassion sont au cœur de notre succès et nous inspirent à aller toujours plus loin.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous restons déterminés à renforcer notre engagement envers la communauté, à développer nos services et à continuer de faire du Point d'Eau un lieu d'accueil et de soutien pour tous.

Luisa Alcalá
Travailleuse sociale

3. Consultations infirmières et médicales



Consultations infirmières et médicales

L'année 2023 a été marquée par le déménagement du Point d'Eau dans les nouveaux locaux de l'avenue d'Echallens 123, à Lausanne.

L'agencement d'espaces pensés pour notre activité a permis d'améliorer la prise en soin de nos patients. Cette nouvelle configuration avec deux cabinets dédiés aux consultations infirmières et médicales ainsi qu'un local de stockage pour des

médicaments et du matériel a permis une augmentation du nombre de prestations.

Nos consultations ont toujours comme but de prendre en charge le patient dans sa globalité, en tenant compte du contexte précaire dans lequel il navigue, que cela soit pour une raison migratoire, d'isolement social, de souffrances diverses ou de problèmes économiques. Il est aussi important de noter que tout comme dans la population générale, nos patients prennent de l'âge et les situations se complexifient, les parts administratives et de « case management » deviennent dès lors non négligeables (organisation de rendez-vous externes, examens ou interventions chirurgicales, orientation vers des structures psychosociales, entretien de réseau, etc.).

2104 consultations infirmières et 516 consultations médicales ont été effectuées en 2023 (malgré la fermeture due au déménagement). 82 patients ont été adressés à des cabinets médicaux ou centres de radiologie externes dans la région lausannoise, qui collaborent avec nous de façon bénévole. Le partenariat avec Unisanté s'est aussi intensifié, avec la participation à des colloques de façon régulière et le suivi de patients communs. Nous pouvons compter sur un réseau de 39 médecins installés qui reçoivent nos patients dans leurs cabinets.

19 médecins bénévoles (médecine générale, gynécologie, dermatologie, spécialiste du sommeil,

cardiologie, neurologie, chirurgie, orthopédie) consultent au Point d'Eau ponctuellement selon les besoins et possibilités de chacun. En 2023, un médecin généraliste, un rhumatologue ainsi qu'une docteure spécialisée dans le traitement des hépatites ont rejoint le pool de médecins qui consulte dans notre centre.

De nouvelles collaborations ont été tissées au cours de la dernière année, notamment avec le projet One Sight de Visilab : une fois par trimestre, des examens des yeux sont proposés dans les locaux du PEL pour offrir des lunettes de vue aux personnes les plus précaires.

Les dépistages des IST se sont intensifiés en partie grâce aux subventions cantonales.

Un nouveau type d'activité a vu le jour, en partenariat avec Médecins du Monde Suisse et la Croix-Rouge Suisse : des ateliers faits par et pour les patients atteints de maladies chroniques telles que le diabète ou l'hypertension afin de favoriser le partage d'expérience, et augmenter les connaissances en lien avec ces différentes pathologies.

Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur la précieuse collaboration de nos pharmaciennes bénévoles qui effectuent un gros travail de tri et de contrôle des médicaments que nous recevons et du travail des professionnelles de la santé bénévoles (infirmière spécialisée en diabétologie, en nutrition, ainsi qu'une étudiante nutritionniste). Une psychologue bénévole ainsi qu'une professionnelle formée en accompagnement psycho-social font aussi partie des personnes ressources pour la prise en charge des patients de façon multidisciplinaire.

Nous continuons à voir des bénéficiaires en extra-muros à la permanence du bistrot social de l'Espace un matin par semaine. Cela représente une quarantaine de patients par mois.

Le Point d'Eau est aussi un lieu de formation : des étudiants infirmiers de 2^{ème} et 3^{ème} année Bachelor viennent en stage ainsi que des étudiants en médecine de 6^{ème} année dans le cursus de leur stage en santé communautaire.

Les infirmières du PEL participent à divers modules en lien avec la santé des plus précaires à la HES la Source et à la Haute Ecole de Santé Vaud.

Pour permettre un travail de réseau, améliorer la continuité des soins et proposer un suivi intégré de nos patients, l'équipe infirmière participe à de nombreuses réunions, plateformes ou colloques tant au niveau du réseau lausannois que vaudois et national. Les thématiques vont des soins de santé au patient du bas seuil, le VIH ou encore la santé mentale et la précarité.

L'équipe des soins infirmiers

4. Médecine dentaire



La demande pour le service dentaire continue à connaître une forte augmentation. Fort heureusement, grâce à nos nouveaux locaux, nous disposons d'un 2^{ème} cabinet entièrement financé par la DGS (Direction générale de la santé).

Douze médecins dentistes, une hygiéniste et trois assistantes dentaires composent l'équipe des soins dentaires. Nous pouvons également compter sur la collaboration d'un technicien dentaire pour les usagers qui auraient besoin d'une prothèse.

Nous continuons à rechercher des dentistes bénévoles afin d'exploiter au maximum nos deux cabinets. Nous espérons atteindre cet objectif en 2024 car il y a plusieurs semaines, voire des mois d'attente pour obtenir un

rendez-vous. Nous rappelons que chacun est libre de définir son temps de présence. Si certains s'engagent une demi-journée par semaine, d'autres viennent une demi-journée par mois. Les consultations se font sur rendez-vous.

Nous rappelons aussi que les personnes au bénéfice du RI (Revenu d'insertion) ou PC (Prestations complémentaires) ont droit à une aide pour les soins dentaires et par conséquent, nous ne les prenons pas en charge.

Les soins prodigués par les dentistes sont principalement des traitements de racine, des petites reconstitutions et des amalgames. Face à la forte demande, nous ne donnons malheureusement pas de rendez-vous pour de simples contrôles ou des devis.

Nos patients sont des migrants, des étudiants, des « working poors », des familles monoparentales, des mères et pères célibataires, des veufs ou des veuves, des retraités et des indépendants aux faibles revenus.

Il devient urgent d'élargir l'offre pour une population précarisée qui, faute de moyens, renonce bien trop souvent aux soins et à la prophylaxie.

En 2024, nous allons mener une large campagne de recrutement et mettre également l'accent sur les activités de prévention et d'éducation pour toucher un vaste public.

Toute notre gratitude va à notre équipe de bénévoles dévoués à améliorer la santé bucco-dentaire des populations défavorisées et pour leur remarquable fidélité. Nos remerciements s'adressent également à nos différents partenaires qui nous font profiter de prix attractifs ou des dons pour le matériel et les produits dentaires.

Notre tarif n'a pas changé, soit CHF 40.- le rendez-vous. Celui-ci comprend environ $\frac{3}{4}$ d'heure de traitement, y compris, si nécessaire, l'anesthésie et une radiographie.

4.1 L'hygiéniste dentaire



message.

Tous les jeudis, notre hygiéniste dentaire propose des détartrages et fait de la prévention auprès de nos usagers en complément de celle prodiguée par nos médecins dentistes. Ce travail de prévention est essentiel au sein d'une population qui trop souvent néglige les soins les plus élémentaires. En agissant ainsi, et pas seulement sur les cas douloureux, nous encourageons les usagers à devenir le plus possible acteurs du maintien de leur état de santé. La pratique de plusieurs langues de notre hygiéniste est un atout pour leur faire passer le

Outre le détartrage, l'hygiéniste peut, grâce à sa formation de dentiste dans son pays d'origine, juger en amont, en cas de doute, de la prise en charge ou non des personnes qui se présentent avec des problèmes dentaires.

Le prix de la consultation reste inchangé, à savoir CHF 20.-.

5. Ostéopathie, massages thérapeutiques, médecine traditionnelle chinoise et podologie

5.1 Ostéopathie



Que ce soit dans les anciens ou les nouveaux locaux, les salles de traitement du Point d'Eau à disposition pour des séances d'ostéopathie n'ont pas désempilé en 2023. En effet, le nombre de consultations ostéopathiques en 2023 s'élève à 432.

Depuis juillet 2023, nous avons la chance de pouvoir traiter nos patients dans des nouveaux cabinets, tous équipés de fenêtres et de lavabos, ce qui donne un confort supplémentaire très apprécié par les ostéopathes travaillant au Point d'Eau.

La demande est toujours très importante pour des soins ostéopathiques et les usagers font souvent recours à cette prestation pour toutes sortes de douleurs : douleurs de dos (lombaires ou dorsales), de nuque (cervicales), de mâchoire, des maux de tête, des maux de ventre ou des douleurs aux membres supérieurs ou inférieurs.

Nos techniques ostéopathiques sont multiples et variées et nous les adaptons à nos patients et à leurs motifs de consultation. Les techniques peuvent être douces (fonctionnelles) ou sous forme de manipulations plus rapides et pouvant émettre un bruit de craquement (structurelles). Nous utilisons aussi des techniques crâniennes, viscérales et d'autres encore. Nos traitements s'adressent à toutes les tranches de la population, du nourrisson à la personne âgée, mais aussi du sédentaire au grand sportif.

Cette année, nous avons également commencé à utiliser les dossiers sur support informatique, outil très pratique pour la prise de notes et le suivi des patients. La multidisciplinarité et la transmission des informations sont également facilitées. En effet, notre travail en tant qu'ostéopathe au Point d'Eau est d'autant plus intéressant qu'il s'est toujours fait en collaboration avec les autres corps de métier.

Notre équipe d'ostéopathes était, cette année encore, constituée d'ostéopathes bénévoles et d'étudiants de la HES en ostéopathie de Fribourg. En effet, le Point d'Eau est un lieu de stage en institution depuis de nombreuses années pour les étudiants de 4^{ème} année et 5^{ème} année. Nous pouvons également compter sur des superviseurs motivés qui les encadrent.

La collaboration avec la HES en ostéopathie de Fribourg se poursuit en 2024. Le nombre de places de stage va augmenter, car les étudiants consulteront deux jours par semaine au lieu d'un seul. Nous sommes également à la recherche de nouveaux ostéopathes bénévoles, au vu de l'intérêt toujours croissant pour les soins ostéopathiques.

5.2 Massage thérapeutique



Avec nos nouveaux locaux, nous avons pu non seulement augmenter les cabinets de soins de santé, devenus plus fonctionnels, plus vastes et surtout dotés de fenêtres.

En 2023, cette prestation a de nouveau pris son envol. Une bonne santé passe certainement par ces petits moments que l'on s'accorde en se réappropriant une connexion avec son corps.

Souvent en collaboration avec les ostéopathes, les infirmiers, les psychologues et la coordination, ces consultations sont réservées aux

usagers qui en ont le plus besoin. Grâce aux échanges entre les différents corps de métier, c'est une véritable approche interdisciplinaire qui est proposée au Point d'Eau.

Des massages relaxants et thérapeutiques sont essentiellement pratiqués au PEL. Ils n'entrent donc pas dans la catégorie « luxe ». Au cours de leur parcours de vie souvent difficile, certains usagers ont accumulé d'énormes tensions et sont depuis longtemps déconnectés de leur corps.

Nous savons que les effets du massage sont non seulement physiologiques mais aussi psychologiques. Le massage peut avoir un effet calmant ou stimulant, selon l'orientation que l'on souhaite lui donner.

5.3 Podologie



Dans les nouveaux locaux, nous disposons désormais d'un cabinet réservé uniquement aux soins de podologie.

Ces soins sont indispensables pour les personnes en situation de précarité. Parmi les plus démunis, nous avons souvent constaté des pieds en très mauvais état, ce qui peut provoquer de vives douleurs. Celles-ci sont souvent causées par des affections podologiques non traitées, telles que les mycoses, des cors, des durillons, des ongles incarnés ainsi que des plaies chroniques qui préteritent la marche et la posture.

Les consultations se font sur rendez-vous et nous continuons à demander une modeste contribution de CHF 5.-.

Ce service est souvent sollicité par des personnes âgées souffrant de diabète ou par des SDF et génère un temps d'attente assez long pour un soins.

Actuellement, nous pouvons toujours compter sur 3 podologues mais nous continuons à rechercher d'autres bénévoles pour palier une demande toujours plus forte, principalement pour les personnes âgées.

6. Relations avec l'Etat de Vaud

Nous nous félicitons de constater la bonne collaboration avec l'Etat de Vaud, plus précisément avec la Direction générale de la santé. Nous tenons d'ailleurs à lui exprimer notre grande reconnaissance pour la subvention accordée et pour son soutien financier encore plus important depuis le déménagement, nous permettant de poursuivre notre mission dans de bonnes conditions.

Depuis le 1er juillet 2017, l'Etat de Vaud a pris la relève de la Ville de Lausanne et nous nous réjouissons toujours de cette collaboration.

7. Finances

L'exercice 2023 s'est terminé avec un bénéfice de CHF 1'435.74. La subvention totale de l'Etat de Vaud pour 2023 s'est élevée à CHF 1'192'994.-.

Le compte d'exploitation et le bilan au 31.12.2023, dûment révisés, sont annexés à ce rapport.

8. Conclusion

Au terme de ce rapport, nous souhaitons remercier toutes les personnes œuvrant au Point d'Eau ou associées à son bon fonctionnement. Le Point d'Eau a pu poursuivre ses activités en faveur des personnes défavorisées, leur fournissant des prestations essentielles dans le domaine social, de l'hygiène et de la santé.

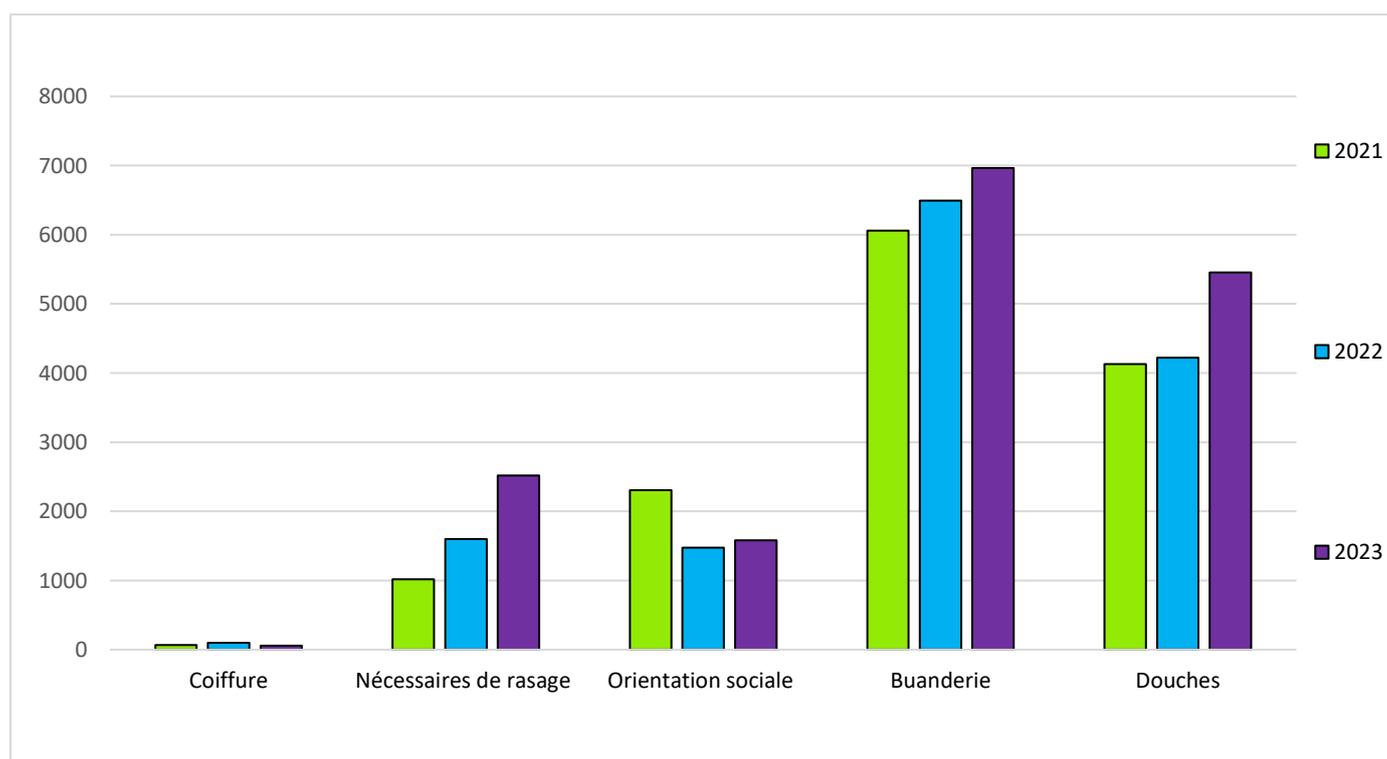
Juin 2024

La Fondation Point d'Eau Lausanne

Prestations hygiène et orientation

Ces données représentent la demande

Année	Coiffure	Nécessaires de rasage	Orientation sociale	Buanderie	Douches
2021	67	1 020	2 307	6 059	4 129
2022	97	1 600	1 477	6 492	4 223
2023	57	2 520	1 580	6 964	5 453

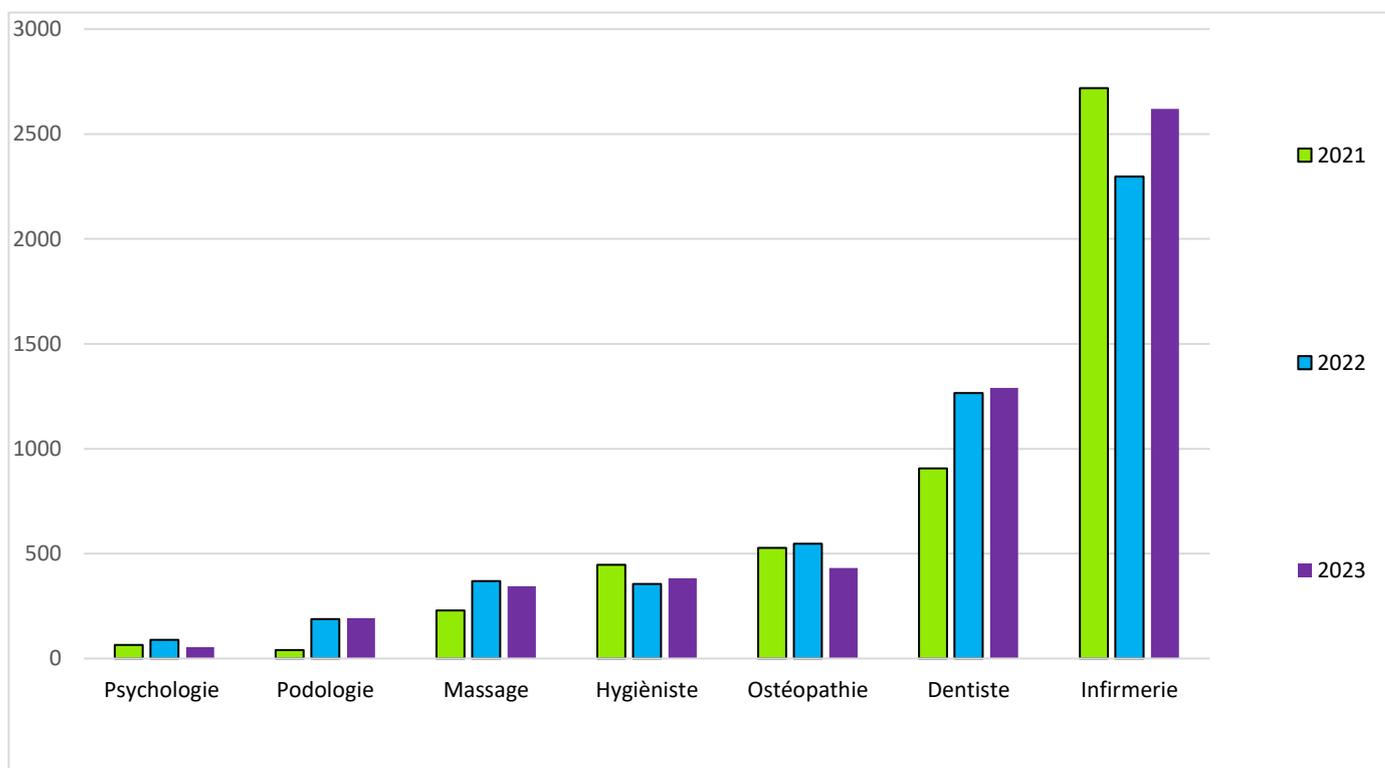


Prestations médicales et paramédicales

Ces données représentent l'offre et dépendent donc du nombre de bénévoles et de la disponibilité de nos locaux.

Pour chacune de ces prestations, nous n'arrivons pas à répondre à la demande (la demande dépasse l'offre)

Année	Psychologie	Podologie	Massage	Hygiéniste	Ostéopathie	Dentiste	Infirmierie
2021	65	41	230	447	527	907	2 718
2022	89	188	369	356	547	1 265	2 297
2023	55	193	345	383	432	1 290	2 620



CRC Révision SA

Rue du Midi 18, CP 909
CH - 1001 Lausanne

Tél : +41 21 349 1009
Email : info@crc.swiss
www.crc.swiss

FONDATION POINT D'EAU DE LAUSANNE

Lausanne

Rapport de l'organe de révision Comptes annuels au 31 décembre 2023

Rue du Midi 18, CP 909
CH - 1001 Lausanne

Tél : +41 21 349 1009
Email : info@crc.swiss
www.crc.swiss

Au conseil de fondation de
Fondation Point d'Eau de Lausanne
Avenue de Morges 26
1004 Lausanne

1773/SZU

Lausanne, le 6 mai 2024

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur le contrôle restreint à l'attention du conseil de fondation de Fondation Point d'Eau de Lausanne, à Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement et annexe) de Fondation Point d'Eau de Lausanne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.


Samuel Zufferey
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

CRC Révision SA


Cédric Briand
Expert-réviseur agréé

Annexe comptes annuels

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
Caisses	1'494.55	869.30
Banque	<u>23'846.11</u>	<u>873'244.96</u>
	<u>25'340.66</u>	<u>874'114.26</u>
Créances à court terme		
Envers des tiers	<u>1'650.20</u>	<u>3'568.75</u>
Actifs de régularisation		
Produits à recevoir	184'202.45	145'151.90
Charges payées d'avance	<u>10'680.00</u>	<u>0.00</u>
	<u>194'882.45</u>	<u>145'151.90</u>
Total de l'actif circulant	<u>221'873.31</u>	<u>1'022'834.91</u>
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations financières		
Garantie de loyer	<u>57'998.64</u>	<u>57'960.00</u>
Immobilisations corporelles		
Matériel et agencement	1.00	1.00
Aménagements et équipements nouveaux locaux	<u>120'000.00</u>	<u>0.00</u>
	<u>120'001.00</u>	<u>1.00</u>
Total de l'actif immobilisé	<u>177'999.64</u>	<u>57'961.00</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>399'872.95</u>	<u>1'080'795.91</u>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
	CHF	CHF
PASSIF		
FONDS ETRANGERS		
Dettes à court terme		
Envers des institutions sociales	<u>21'970.80</u>	<u>16'776.30</u>
Passifs de régularisation		
Charges à payer	<u>188'693.88</u>	<u>113'967.04</u>
Total des capitaux étrangers à court terme	<u>210'664.68</u>	<u>130'743.34</u>
Fonds affectés		
Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)	4'606.80	4'606.80
Fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan	381.00	2'496.40
Fonds Loterie Romande	0.00	715'162.79
Fonds DGS - solde subventions 2023 non utilisées	121'295.56	0.00
Fonds DGS - équipements nouveaux locaux	0.00	176'843.80
Fonds Bernard Nicod, participation travaux Av. d'Echallens	162.19	0.00
Fonds Ordre de Saint Jean, participation travaux Av. d'Echallens	<u>10'384.20</u>	<u>0.00</u>
	<u>136'829.75</u>	<u>899'109.79</u>
Total des capitaux étrangers à long terme	<u>136'829.75</u>	<u>899'109.79</u>
FONDS PROPRES		
Capital		
Capital de dotation	<u>50'665.00</u>	<u>50'665.00</u>
Réserves issues du résultat		
Résultat reporté au 1er janvier	277.78	277.78
Résultat de l'exercice	<u>1'435.74</u>	<u>0.00</u>
	<u>1'713.52</u>	<u>277.78</u>
Total des fonds propres	<u>52'378.52</u>	<u>50'942.78</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>399'872.95</u>	<u>1'080'795.91</u>

Lausanne, le 6 mai 2024

Fondation Point d'Eau de Lausanne

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

	<u>01.01-31.12.23</u>	<u>01.01-31.12.22</u>
	CHF	CHF
Revenus de fonctionnement		
Produits de collectes de fonds et contributions publiques		
Subventions DGS	1'192'994.00	1'093'742.00
Association de soutien PEL	160'000.00	130'000.00
Fondation Giveka	100'000.00	100'000.00
Fondation philanthropique Jules Rey	2'600.00	4'950.00
Participations soins ophtalmologiques Dr Michel Secrétan	726.00	380.00
Dons	9'067.60	4'164.90
	<u>1'465'387.60</u>	<u>1'333'236.90</u>
Produits de prestations		
Etat de vaud, consultations et dépistages	28'357.00	10'247.00
Soins d'infirmierie	16'355.25	13'137.90
Soins dentaires	74'096.35	74'418.13
Soins para-médicaux	5'158.60	6'698.00
Coiffure	288.00	654.00
Revenus de lavages	6'688.90	6'967.00
	<u>130'944.10</u>	<u>112'122.03</u>
Produits divers		
Indemnisation de formation	2'750.00	7'640.60
Revenus divers	197.21	172.67
	<u>2'947.21</u>	<u>7'813.27</u>
Total des revenus d'exploitation	<u>1'599'278.91</u>	<u>1'453'172.20</u>
Charges de fonctionnement		
Charges directes de prestations		
Achats de matériel pour les consultations et dépistages	661.30	580.75
Frais de médicaments et fournitures de l'infirmierie	13'361.64	14'498.40
Frais de médicaments et fournitures dentaires	58'065.25	51'928.95
Frais médicaux (fondation philanthropique Jules Rey)	2'600.00	4'950.00
Charges de laboratoire et analyses médicales	29'669.20	21'868.45
Frais ophtalmologiques (Dr Michel Secrétan)	2'841.40	1'786.50
Frais spécifiques usagère (don Zonta)	0.00	2'000.00
Frais patients "fonds précarité"	4'238.45	516.90
Frais buanderie et douches	2'852.20	3'932.05
Frais fournitures pour soins para-médicaux	887.25	1'151.44
Petites fournitures pour prestations	11'997.98	4'060.57
	<u>127'174.67</u>	<u>107'274.01</u>
Charges de personnel		
Salaires bruts	808'092.75	709'297.75
./. Indemnités assurances	-1'454.00	-21'188.15
./. Indemnités RHT et quarantaine Covid-19	0.00	-76.60
Charges sociales	151'907.70	127'263.10
Cours, formation et supervision	11'457.00	9'618.50
Frais du personnel	38'199.85	29'907.25
	<u>1'008'203.30</u>	<u>854'821.85</u>
A reporter	<u>1'135'377.97</u>	<u>962'095.86</u>

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

	<u>01.01-31.12.23</u>	<u>01.01-31.12.22</u>
	CHF	CHF
Report	<u>1'135'377.97</u>	<u>962'095.86</u>
Charges d'exploitation		
Loyers et chauffage	196'672.35	180'229.20
./ Sous-locations parking	0.00	-2'500.00
Nettoyage des locaux	41'654.75	33'744.00
Electricité et eau	28'927.55	20'430.30
Frais de sécurité	1'792.55	1'214.90
Entretien et réparation matériel et équipement	5'902.89	14'699.82
Assurances choses et taxes	6'681.68	5'251.70
Frais pour les bénévoles	1'399.05	2'527.55
	<u>283'030.82</u>	<u>255'597.47</u>
Charges d'administration		
Frais, matériel de bureau et informatique	33'629.75	21'133.85
Frais de cafétéria	1'973.85	2'084.51
Téléphones	4'425.70	3'492.50
Frais de port	610.80	485.50
Honoraires de tiers	4'892.65	4'331.05
Imprimés et publicité	4'718.37	4'778.55
Frais d'événements	7'309.40	7'684.75
Frais divers	3'637.45	1'253.80
	<u>61'197.97</u>	<u>45'244.51</u>
Résultat financier		
Intérêts et frais bancaires	<u>491.99</u>	<u>710.71</u>
Total des charges de fonctionnement	<u>1'480'098.75</u>	<u>1'263'648.55</u>
Résultat de fonctionnement avant amortissements, éléments extraordinaires et variation des fonds	<u>119'180.16</u>	<u>189'523.65</u>
Eléments exceptionnels, uniques ou hors période		
./ Association de soutien PEL, participation travaux Av. d'Echallens	-500'000.00	0.00
./ Fondation philanthropique Jules Rey, participation matériel médical	-35'000.00	0.00
./ Produits exceptionnels divers	-1'888.30	0.00
./ Celnico SA (Bernard Nicod), participation travaux Av. d'Echallens	-377'082.79	0.00
./ Retraites Populaires, participation travaux Av. de Morges	-20'000.00	0.00
Transformations et aménagements nouveaux locaux	1'998'155.55	398'086.25
./ Activation quote-part des aménagements et équipements nouveaux locaux	-120'000.00	0.00
Charges exceptionnelles diverses	420.35	0.00
Charges exceptionnelles patients liées au Covid-19 / précarité	0.00	1'095.60
Charges exceptionnelles exploitation liées au Covid-19	0.00	1'426.45
Ordre de Saint Jean, don pour construction terrasse en bois (usagers)	-10'384.20	0.00
	<u>934'220.61</u>	<u>400'608.30</u>
Déficit (-) avant variation des fonds	<u>-815'040.45</u>	<u>-211'084.65</u>
Variation des fonds affectés		
Utilisation nette (-) du fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan	-2'115.40	-1'406.50
Utilisation nette (-) du fonds Loterie Romande	-769'358.94	-237'281.95
Utilisation (-) du fonds DGS - aménagement cabinet dentaire	0.00	-149'240.00
Utilisation (-) / Attribution au fonds DGS - équipements nouveaux locaux	-176'843.80	176'843.80
Attribution au fonds Bernard Nicod, participation travaux Av. d'Echallens	162.19	0.00
Attribution au fonds Ordre de Saint Jean, participation travaux Av. d'Echallens	10'384.20	0.00
Attribution au fonds DGS - solde subvention non utilisée 2023	121'295.56	0.00
	<u>-816'476.19</u>	<u>-211'084.65</u>
Résultat de l'exercice	<u>1'435.74</u>	<u>0.00</u>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Informations générales

31.12.2023

31.12.2022

Buts de la fondation

La création et l'exploitation d'un ou plusieurs lieux d'accueil permettant à des personnes n'ayant pas la possibilité en raison d'une situation précaire de se procurer un minimum de soins corporels (douches en particulier), de faire des lessives et de bénéficier de soins médicaux et paramédicaux, ainsi que de conseils et orientations dans le domaine social.

Organisation

La fondation a été créée le 1er septembre 2014 et inscrite au Registre du commerce du canton de Vaud.

Le conseil de fondation se compose de 13 membres (par fonction et ordre alphabétique) :

- Frossard-de-Saugy Alexandre, président	signature collective à deux
- Landolt François, vice-président	signature collective à deux
- Landolt Jean-François, trésorier	signature collective à deux
- Barraud Diane, membre	
- Dallèves Béatrice, membre	signature collective à deux
- de Mandato Brigitte, membre	signature collective à deux
- de Olano Garaizabal Sonsoles, membre	signature collective à deux
- Demierre Bertrand, membre	
- Dory Elodie, membre	
- Frossard-de-Saugy Marie-Christine, membre	signature collective à deux
- Jancik Marie-Anne, membre **	
- Jörchel Anhorn Bastienne, membre	
- Landolt Christine, membre	signature collective à deux

** Inscription au 29 novembre 2023

La direction est assurée par M. François Chéraz disposant d'une signature collective à deux.

Contrôle

La fondation est soumise à la surveillance de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

L'organe de révision est la société CRC Révision SA à Lausanne.

Principes comptables

Comptabilité et présentation des comptes

Les comptes sont établis selon les principes ordinaires de l'établissement des comptes.

Les principes utilisés sont conformes à la loi. Aucun choix n'a été opéré, ni aucune décision discrétionnaire prise, qui pourrait avoir un effet significatif sur l'établissement des présents comptes annuels. Par ailleurs, aucune particularité nécessitant une présentation séparée n'est à signaler dans le bilan.

Pour les comptes annuels présentés ici, le conseil de fondation considère que cette formulation est suffisante.

Placement de la fortune

La fortune de la fondation ne fait pas l'objet d'une directive d'investissement.

La fortune se répartit de la manière suivante:

	31.12.2023	% de la fortune brute
	CHF	
Liquidités bancaires CHF	25'340.66	6.5%
Créances envers des tiers	1'650.20	0.4%
Actifs de régularisation	184'202.45	47.3%
Actifs immobilisés	177'999.64	45.7%
Total de la fortune brute	389'192.95	100%

La répartition de la fortune respecte les dispositions légales des art. 71 LPP et 54, 55 OPP2.

Evaluation

Tous les postes sont évalués en valeur nominale.

Nombres de collaborateurs

Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle

Jusqu'à 10 emplois à plein temps	Pertinent	Pertinent
> 10 jusqu'à 50 emplois à plein temps		
> 50 jusqu'à 250 emplois à plein temps		
> 250 emplois à plein temps		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

	31.12.2023	31.12.2022
Explications relatives aux postes exceptionnels divers		
Différences de caisse	20.35	-
Moncor Médical Managements SA, interventions 2021 et 2022	400.00	-
Charges exceptionnelles diverses	420.35	-
Hirslanden SA, rabais accordé sur facture intervention	-825.00	-
Remboursement polices d'assurances 2022	-1'063.30	-
Produits exceptionnels divers	-1'888.30	-

Variations des fonds attribués

Les fonds attribués ont évolué comme suit:

Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)

Etat au 1er janvier	4'606.80	4'606.80
Utilisation (-)	-	-
Etat au 31 décembre	4'606.80	4'606.80

Fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan

Etat au 1er janvier	2'496.40	3'902.90
Attribution	726.00	380.00
Utilisation (-)	-2'841.40	-1'786.50
Etat au 31 décembre	381.00	2'496.40

Les attributions 2023 correspondent aux participations des usagers aux soins. La fondation a décidé d'attribuer ces participations au fonds permettant ainsi d'aider des prochains usagers (solidarité).

Fonds Loterie Romande

Etat au 1er janvier	715'162.79	952'444.74
Attribution	54'196.15	-
Utilisation (-)	-769'358.94	-237'281.95
Etat au 31 décembre	-	715'162.79

Le don de la Loterie Romande a été utilisé en 2023 pour les investissements et les équipements dans les nouveaux locaux, situés à l'avenue d'Echallens 123 à Lausanne, ainsi que les transformations, aménagements et déménagement. Les attributions concernent les quotes-parts des travaux pris en charge par Bernard Nicod.

Fonds DGS - solde subventions 2023 non utilisées

Etat au 1er janvier	-	-
Attribution	121'295.56	-
Etat au 31 décembre	121'295.56	-

Compte tenu du déménagement en août 2023, l'intégralité des subventions DGS n'ont pas été utilisées en 2023. L'attribution provient du résultat de fonctionnement auquel s'ajoute l'utilisation du fonds Michel Secrétan dont le but est de couvrir des charges de fonctionnement.

Fonds DGS - équipements nouveaux locaux

Etat au 1er janvier	176'843.80	-
Attribution	-	182'870.50
Utilisation (-)	-176'843.80	-6'026.70
Etat au 31 décembre	-	176'843.80

Les travaux liés aux équipements des prestations médicales ont été effectués en 2023 et le fonds a été intégralement utilisé à ce titre.

Fonds Bernard Nicod participation travaux Av. d'Echallens

Etat au 1er janvier	-	-
Attribution	162.19	-
Utilisation (-)	-	-
Etat au 31 décembre	162.19	-

Solde non utilisé par rapport à la participation de Bernard Nicod aux travaux de l'avenue d'Echallens 123.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Variations des fonds attribués (suite)		
<u>Fonds Ordre de Saint Jean, participation travaux Av. d'Echallens</u>		
Etat au 1er janvier	-	-
Attribution	10'384.20	-
Utilisation (-)	-	-
Etat au 31 décembre	<u>10'384.20</u>	<u>-</u>

Don reçu pour construction d'une terrasse en bois pour les usagers. Le fonds sera utilisé en 2024 lors des travaux.

Variations de la fortune

Les fonds propres ont évolué comme suit:

Capital de dotation	50'665.00	50'665.00
Résultat reporté au 1er janvier	277.78	277.78
Résultat de l'exercice	1'435.74	-
	<u>52'378.52</u>	<u>50'942.78</u>

Rémunération du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération ni aucun jeton de présence n'ont été versés.

Lausanne, le 6 mai 2024

Fondation Point d'Eau de Lausanne

Fondation Point d'Eau de Lausanne

Membres du Conseil de Fondation

Mesdames et Messieurs

Alexandre de Saugy	Président
François Landolt	Vice-Président
Christine Landolt	Secrétaire
Jean-François Landolt	Membre
Sonsoles de Olano Garaizabal	Membre
Christine Frossard-de-Saugy	Trésorière
Brigitte de Mandato	Membre
Béatrice Dallèves	Membre
Elodie Dory	Membre
Jörchel Anhorn Bastienne	Membre
Diane Barraud	Membre
Me Bertrand Demierre	Membre
Marie Anne Jancik van Griethuysen	Membre

* * * *

Nous remercions également les membres de l'ASPEL (Association de Soutien à la Fondation Point d'Eau Lausanne) et les généreux donateurs pour leur soutien tout au long de l'année.

Toute personne intéressée par les activités du Point d'Eau Lausanne peut faire un don ou devenir membre de l'Association de soutien en versant une cotisation annuelle s'élevant à CHF 50.- pour une personne seule et à CHF 80.- pour un couple, sur le compte :

Banque Cantonale Vaudoise
1001 Lausanne
IBAN : CH32 0076 7000 U095 1493 2

Quelques photos de notre nouveau centre



